

Protocole d'intervention

Vue d'ensemble

Volet Prévention auprès de tous les enfants

J'interviens

J'offre un lieu permettant aux tout-petits de s'exprimer librement, de se développer et d'amoindrir les conséquences de l'exposition à la violence conjugale.

- ♦ Favoriser le développement, autour de l'enfant, des facteurs de protection mis de l'avant par la Trousse FÉE.

Je réalise des interventions éducatives auprès des enfants.

- ♦ Favoriser l'adoption d'activités ludiques touchant la prévention des différents éléments liés à l'exposition à la violence conjugale.



Matériel ludique

- ♦ Favoriser le développement de relations égalitaires, peu importe le genre de l'enfant.

Volet Préoccupation auprès d'un enfant pouvant être exposé ou exposé à la violence conjugale

REMARQUE : Les activités du volet Préoccupation ne constituent pas un processus linéaire en trois étapes. Il s'agit plutôt d'un ensemble d'activités qui se répètent et qui se complètent au fil du temps.



Les activités du volet Préoccupation se poursuivent même après un signalement au Directeur de la protection de la jeunesse.

J'observe

J'observe les conséquences de l'exposition à la violence conjugale sur les besoins développementaux de l'enfant.



Outils de détection de l'exposition à la violence conjugale

- ♦ 18 mois ou moins
- ♦ 19 à 47 mois
- ♦ 4 à 5 ans

Je porte attention aux signes de la violence conjugale chez les parents.



Aide-mémoire des signes de la violence conjugale

Aide-mémoire : La violence conjugale ce n'est pas...

Je prends en compte les facteurs de dangerosité liés au contexte familial.



Grille d'appréciation de la dangerosité en matière d'exposition à la violence conjugale

J'interviens

Je réalise des interventions spécifiques auprès de l'enfant qui verbalise des situations d'exposition à la violence conjugale.

- ♦ Favoriser l'adoption d'interventions ludiques auprès de l'enfant exposé à la violence conjugale.



Matériel ludique

- ♦ Démontrer du soutien envers l'enfant.
- ♦ Croire l'enfant.
- ♦ Poser des questions ouvertes.
- ♦ Normaliser l'expression des émotions et des besoins de l'enfant.
- ♦ Prendre position contre la violence.
- ♦ Respecter le rythme de l'enfant.

Je construis des alliances

Je rencontre les parents afin d'établir un dialogue centré sur les besoins de développement de leur enfant.

- ♦ Manifester une préoccupation à l'égard du bien-être de l'enfant afin de tisser des liens de confiance avec chacun des parents.
- ♦ Cette rencontre peut faire apparaître d'autres indicateurs de violence conjugale et rendre plus visibles les signes déjà présents.

Je rencontre le parent victime ou potentiellement victime de violence conjugale.

- ♦ Adopter les attitudes et comportements appropriés auprès du parent.
- ♦ Aborder les préoccupations au sujet de l'enfant avec le parent.

J'oriente le ou les parents vers des services spécialisés disponibles.

Je contacte le DPJ lorsque les signes indiquent que la sécurité et le développement de l'enfant semblent être compromis.



Protocole de signalement en matière de violence conjugale – adapté aux tout-petits

- ♦ Utiliser les informations recueillies à l'aide des outils proposés sous le rôle J'observe.

811
911
211

Organismes spécialisés pour les familles et les enfants

Ressources spécialisées en violence conjugale

Organismes adaptés aux différentes réalités familiales et culturelles

Direction de la protection de la jeunesse